



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*Fiduciaire Métropole Audit*

26 boulevard du Général de Gaulle  
59100 Roubaix  
France

# *Bigben Interactive S.A.*

## ***Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 mars 2020  
Bigben Interactive S.A.  
396/466 rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin  
*Ce rapport contient 42 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*Fiduciaire Métropole Audit*

26 boulevard du Général de Gaulle  
59100 Roubaix  
France

## **Bigben Interactive S.A.**

Siège social : 396/466 rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin  
Capital social : €39 437 006

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'assemblée générale de la société Bigben Interactive S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bigben Interactive S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

***Evaluation des titres de participation :*****Risques identifiés**

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières, figurant au bilan au 31 mars 2020 respectivement pour un montant net de 87 736 K€ et de 55 344 K€, représentent deux des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage.

Comme indiqué dans la note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan - Note 3 - Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'usage des participations et des autres immobilisations financières se rapportant à ces participations, est évaluée globalement par la direction au niveau de chaque activité du groupe, « Audio / Telco » d'une part et « Gaming » d'autre part, selon la stratégie d'ensemble du groupe définie pour chacune des activités économiques sur la base de cash-flows prévisionnels actualisés de chaque activité.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments prévisionnels à considérer.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des autres immobilisations financières constituait un point clé de l'audit.

**Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés**

Nous avons apprécié la conformité de la méthodologie de calcul de la valeur d'usage des titres de participation et des autres immobilisations financières, mise en œuvre par la société, aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de calcul de la valeur d'usage pour chaque activité et apprécié notamment :

- la cohérence des prévisions de flux de trésorerie avec les performances des activités « Audio / Telco » et « Gaming » de l'exercice passé et les dernières estimations de la direction, établies dans le cadre du processus budgétaire du groupe ;

- le caractère raisonnable du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini avec l'aide de nos spécialistes en évaluation.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan - Note 3 - Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels.

### **Reconnaissance du chiffre d'affaires Edition lié aux ventes de jeux vidéo**

#### **Risques identifiés**

Le chiffre d'affaires Edition réalisé jusqu'à la date de l'apport partiel d'actifs au 1<sup>er</sup> octobre 2019 et enregistré chez Bigben Interactive S.A. au titre de l'exercice 2019/2020, s'élève à 28 779 K€.

Comme indiqué en note 2.3.2 « Notes complémentaires au compte de résultat - Note 20 - Ventilation du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels, le chiffre d'affaires généré par la vente de boîtes de jeux vidéo est comptabilisé à la date de livraison des produits aux distributeurs, déduction faite, le cas échéant, des réductions de prix que la société octroie en cas d'écoulement insuffisant dans les surfaces de vente des distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu des ventes digitales de jeux est constaté à la date de mise à disposition du contenu aux consolateurs ou plateformes. Les montants garantis sont reconnus en chiffre d'affaires dès la mise à disposition du jeu. Les montants additionnels (royautés) qui dépendent des ventes futures sur les consoles et plateformes sont reconnus au moment où ces ventes sont réalisées.

Dans ce contexte et du fait du caractère significatif des ventes de jeux vidéo, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituait un point clé de l'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés**

Nous avons apprécié la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Dans le cadre de notre mission, nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la société pour la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les ventes de jeux vidéo.

Nous avons notamment apprécié par échantillonnage l'existence du chiffre d'affaires relatif aux ventes digitales par obtention du contrat signé, de la preuve de la mise à disposition du contenu, des extractions des données ou relevés des plateformes si nécessaire et de l'encaissement le cas échéant.

Nous avons enfin apprécié le caractère approprié des informations communiquées dans la note 2.3.2 « Notes complémentaires au compte de résultat - Note 20 - Ventilation du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 25 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Bigben Interactive S.A. par vos assemblées générales des 30 septembre 2005 pour le cabinet Fiduciaire Métropole Audit - FMA et du 8 novembre 1998 pour le cabinet KPMG.

Au 31 mars 2020, le cabinet Fiduciaire Métropole Audit - FMA était dans la 15<sup>ème</sup> année de sa mission de commissariat aux comptes sans interruption et le cabinet KPMG dans sa 22<sup>ème</sup> année, soit respectivement les 15<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des

comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Paris la Défense, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Roubaix, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

KPMG Audit IS

Fiduciaire Métropole Audit

**Stephanie  
Ortega**

Signature numérique  
de Stephanie Ortega  
Date : 2020.07.01  
14:58:36 +02'00'



Stéphanie Ortega  
Associée

François Delbecq  
Associé

# COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2020

## 1.1 BILAN

### 1.1.1 ACTIF

ACTIF	Valeurs Brutes 31/03/20	Amort. & Prov. 31/03/20	Valeurs Nettes 31/03/20	Valeurs Nettes 31/03/19
	k€	k€	k€	k€
<b>Actif immobilisé</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets	1 148	1 068	80	1 195
Avances et acomptes	110	-	110	14
	1 258	1 068	190	1 209
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	-	-	-	1
Constructions	5 162	3 336	1 826	1 966
Installations techniques	121	100	21	5
Autres immobilisations corporelles	1 395	1 165	230	427
Immobilisations en cours	724	-	724	298
	7 402	4 601	2 801	2 697
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	88 071	335	87 736	59 675
Créances rattachées à des participations.	-	-	-	805
Autres titres immobilisés	-	-	-	1
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	55 344	-	55 344	55 673
	143 415	335	143 080	116 154
<b>TOTAL</b>	<b>152 075</b>	<b>6 004</b>	<b>146 071</b>	<b>120 060</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours	13 253	1 936	11 317	31 139
Avances et acomptes	38	-	38	979
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 980	263	6 717	25 467
Autres créances	3 570	-	3 570	41 433
Valeurs mobilières de placement	277	23	254	169
Disponibilités	693	-	693	2 815
<b>TOTAL</b>	<b>24 811</b>	<b>2 222</b>	<b>22 589</b>	<b>102 002</b>
Charges constatées d'avance	99	-	99	1 240
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif	-	-	-	50
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>176 985</b>	<b>8 226</b>	<b>168 759</b>	<b>223 353</b>

### 1.1.2 PASSIF

<b>PASSIF</b>	<b>Valeurs Nettes 31/03/2020</b>	<b>Valeurs Nettes 31/03/2019</b>
	<b>k€</b>	<b>k€</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	39 437	39 000
Primes	51 157	51 157
Réserve légale	3 900	3 551
Réserves indisponibles	771	661
Autres réserves	37 181	23 852
Résultat de l'exercice	6 645	18 123
Provisions réglementées	367	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>139 458</b>	<b>136 344</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>251</b>	<b>1 548</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	1 591	39 664
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 385	20 238
Dettes fiscales et sociales	2 745	3 591
Dettes sur immobilisations	362	3 106
Autres dettes	19 935	18 862
Produits constatés d'avance	50	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>29 068</b>	<b>85 461</b>
Ecart de conversion passif	-18	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>168 759</b>	<b>223 353</b>

## 1.2 COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2020

	Valeurs Nettes 31/03/20 k€	Valeurs Nettes 31/03/19 k€
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	60 817	84 862
Ventes de services	4 686	3 544
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>65 503</b>	<b>88 406</b>
Subventions d'exploitation	1	30
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	6 163	3 645
Autres produits d'exploitation	320	319
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>71 987</b>	<b>92 400</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	48 711	68 469
Variation de stocks de marchandises	-3 983	-4 258
Autres achats et charges externes	12 743	12 896
Impôts, taxes et versements assimilés	619	720
Salaires et traitements	4 538	6 016
Charges sociales	2 173	2 636
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations	332	404
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 362	4 319
Dotations aux provisions pour risques et charges	430	531
Autres charges d'exploitation	409	639
	<b>68 334</b>	<b>92 372</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 653</b>	<b>28</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation	3 263	17 665
Produits des autres immobilisations financières	10	2
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions financières	547	1 440
Gains de change	285	404
	<b>4 105</b>	<b>19 511</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux provisions financières	269	2 552
Intérêts et charges financières	478	593
Pertes de change	113	125
	<b>860</b>	<b>3270</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 245</b>	<b>16 241</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>6 898</b>	<b>16 269</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	64	4
Reprise sur provisions	447	89
	<b>511</b>	<b>93</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	536	-
Sur opérations en capital	-	67
Dotations aux provisions	455	89
	<b>991</b>	<b>156</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-480</b>	<b>-63</b>
Participation	-	-
Crédit impôt recherche	-	-
Crédit impôt Mécénat	321	-
Intégration Fiscale	-94	1 917
Impôts sur les bénéfices	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 645</b>	<b>18 123</b>

# 1 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2020

Ce document constitue l'annexe des comptes sociaux de BIGBEN INTERACTIVE SA au 31 mars 2020.

Ils présentent un total actif de 168 760 k€ et un profit de 6 645 k€.

Les chiffres indiqués dans cette annexe sont en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les informations relatives à l'exercice clos le 31 mars 2018, présentées dans le document de référence 2018 n°D.18-0585 enregistré auprès de l'AMF le 18 juin 2018, sont incorporées par référence.

## 2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2.1.1. DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

#### GAMING

Il est à noter que l'activité Gaming n'a été présente que le 1<sup>er</sup> semestre 2019/20 dans les comptes sociaux de BIGBEN INTERACTIVE. Cette activité a été apportée à la filiale NACON SA nouvellement créée le 31 octobre 2019 par le biais d'un apport partiel d'actif avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> octobre 2019. (se référer au 2.1.2)

La croissance de cette activité au 1<sup>er</sup> semestre a été essentiellement portée par la dynamique du segment Edition.

- **Jeux vidéo :**

Hausse des ventes de l'Edition tirées essentiellement par l'essor des ventes digitales.

- **Accessoires Gaming :**

Une baisse des ventes des Accessoires, du fait de l'absence de sortie majeure de nouveaux accessoires dans l'exercice hormis la manette *REVOLUTION Pro Controller 3* pour *PS4™*.

#### AUDIO/TELCO

Les ventes d'accessoires Mobile sont en baisse, principalement impactées par la mutation du marché avec des durées de remplacement plus longues et un attentisme lié à l'arrivée annoncée de la technologie 5G. Ceci a eu pour conséquence de réduire l'engouement des consommateurs pour les nouveaux smartphones et leurs accessoires mais a contribué aux bonnes performances des produits visant à rallonger la durée de vie des terminaux tels que les protections *Force Glass®* et *Force Case®*, ou permettant une utilisation plus durable tels que le chargeur garanti à vie *Force Power®*. Les premiers succès de la gamme *Justgreen®* qui s'adresse à une population soucieuse de la responsabilité sociétale et environnementale ont également contribué à compenser cette baisse du marché.

Sur un marché résolument orienté vers les enceintes connectées, l'Audio affiche une hausse de ses ventes portée par de nombreux lancements de nouveaux produits réalisés en 2019/20 ainsi que par l'ouverture de nouveaux canaux de vente.

### 2.1.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

- **Prise de participation dans le capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l.**

BIGBEN INTERACTIVE SA a pris le 29 juillet 2019 une participation de 43,15% dans le capital du studio de développement italien Lunar Great Wall Studios S.r.l. plus connu sous le nom commercial RaceWard. La contrepartie s'est effectuée en numéraire.

Cette participation a été transférée à NACON SA par le biais de l'apport partiel d'actif décrit ci-dessous.

Le Groupe NACON dispose d'une option exerçable à tout moment d'ici le 31 décembre 2021 pour

acquérir 10% supplémentaire du capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l.

Basé à Milan, le studio en pleine expansion prévoit de développer son équipe pour atteindre rapidement un effectif de trente collaborateurs : vétérans de l'industrie vidéo-ludique, ils sont tous passionnés de simulation de jeux de racing et plus particulièrement de motos.

La prise de participation dans ce studio permettra au Groupe NACON de renforcer son expertise sur le segment Racing qui est un des piliers majeurs de son portefeuille Jeux vidéo en développant des synergies avec ses autres studios.

- **Acquisition de l'intégralité du capital de Spiders SAS**

BIGBEN INTERACTIVE SA a acquis le 3 septembre 2019 en numéraire l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Spiders SAS. Deux compléments de prix relatifs à deux projets de développement en cours de la société Spiders pourront être versés entre 2022 et 2024. Ceux-ci sont plafonnés et conditionnés à l'atteinte d'un niveau de qualité et d'un nombre d'exemplaires des futurs jeux vendus.

Cette société a été transférée à NACON SA par le biais de l'apport partiel d'actif décrit ci-dessous.

Créé en 2008 par d'anciens développeurs de Monte Cristo™ ayant travaillé ensemble sur le jeu *Silverfall™*, Spiders s'est spécialisé depuis plusieurs années sur le segment des jeux d'action et des jeux de rôles et dispose d'une grande expertise sur les consoles de salon. Le studio a ainsi développé 6 jeux multiplateformes parmi lesquels les emblématiques *Mars : War Logs™* dont l'action se situe sur la planète Mars, *Bound by Flame™* un RPG<sup>1</sup> médiéval-fantastique qui a connu un grand succès commercial et *The Technomancer™*, un RPG cyberpunk. Le nouveau jeu *Greedfall™*, très attendu par la communauté des joueurs, est sorti en septembre 2019 avec une identité visuelle unique, inspirée par l'art Baroque de l'Europe du 17<sup>ème</sup> siècle.

Installé à Paris, le studio compte aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, et utilise son propre moteur de développement, le *Silk Engine*. Celui-ci intègre toutes les fonctionnalités des technologies de dernière génération et permet de créer des jeux pour toutes les plateformes, PC et consoles.

Cette opération permet au Groupe NACON d'acquérir un remarquable savoir-faire, accumulé au fil de nombreuses productions par des développeurs confirmés et reconnus pour la grande qualité de leurs jeux.

- **Apport partiel d'actif du Pôle Gaming de BIGBEN INTERACTIVE SA à Nacon SAS**

#### *Aspects juridiques*

La société Nacon (la « **Société** ») a été immatriculée le 18 juillet 2019 sous forme de société par actions simplifiée, avec un capital social de 10.000 Euros.

Le Conseil d'Administration de BIGBEN INTERACTIVE SA, réuni le 4 septembre 2019, a approuvé le principe d'un regroupement des actifs et passifs constitutifs de son Pôle Gaming, par le biais d'un apport partiel d'actifs (l'« **Apport** ») au sein de la société Nacon SAS filiale à 100% de BIGBEN INTERACTIVE SA.

Les actionnaires de la société BIGBEN INTERACTIVE, réunis en assemblée générale extraordinaire le 31 octobre 2019, ont approuvé la réalisation définitive de l'opération d'apport partiel d'actif. L'associé unique de la Société a également approuvé l'Apport le 31 octobre 2019, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> octobre 2019 conformément aux dispositions de l'article L.236-4 du Code de commerce.

L'actif net apporté a été estimé à cette date à 65.087.988 Euros. Par décisions de l'associé unique de la Société en date du 31 octobre 2019, le capital social de Nacon a été augmenté d'un montant de

---

<sup>1</sup> RPG : « Role-playing game » ; traduction anglaise de « jeu de rôle ».

65.087.988 Euros pour être porté de 10.000 Euros à 65.097.988 Euros par l'émission de 65.087.988 d'une valeur nominale d'un (1) Euro chacune au profit de la société BIGBEN INTERACTIVE, en rémunération de l'opération d'apport partiel d'actif réalisé par la société BIGBEN INTERACTIVE (société apporteuse) au profit de la Société (société bénéficiaire).

L'arrêté comptable définitif ayant été établi postérieurement lors de l'approbation des comptes semestriels du 25 novembre 2019, l'actif net apporté réel tel qu'il ressort des comptes sociaux de chacune des sociétés, s'est établi à 65.603.700 Euros. En conséquence et conformément aux dispositions du Traité d'Apport, le complément constaté du montant de 515.712 Euros a été compensé, par la société Nacon, par l'inscription de ce montant en prime d'apport au passif du bilan de la société Nacon.

#### *Aspects opérationnels*

Cette opération, qui a pris la forme d'un apport partiel d'actif tel que décrit ci-dessus englobait notamment les studios de jeux acquis durant les deux années précédentes, les filiales de distribution dédiées et les contrats liés aux activités, ainsi que tous les brevets et toutes les propriétés intellectuelles du Pôle Gaming.

En conséquence de l'Apport, Nacon détient, directement ou indirectement, les titres des sociétés Nacon (HK) Ltd, Nacon Gaming Espana, BIGBEN INTERACTIVE Belgium SA, BIGBEN INTERACTIVE Nederland BV, BIGBEN INTERACTIVE GmbH (Allemagne), BIGBEN INTERACTIVE Italia Sprl, Games.fr SAS, Cyanide SAS, Amusement Cyanide Inc., Eko Software SAS, Kylotonn SAS, Spiders SAS, Lunar Great Wall Studios S.r.l. (RaceWard) et de la joint-venture BBI USA Inc.

La Société est dirigée depuis le 31 octobre 2019 par Monsieur Alain Falc en tant que Président, puis en qualité de Président-Directeur général suite à la transformation de la Société en société anonyme le 22 janvier 2020.

Cet Apport permet de clarifier l'organisation du Groupe Bigben en distinguant juridiquement les trois Pôles à savoir le Gaming d'une part, le Mobile et l'Audio d'autre part, regroupés en deux secteurs d'activité opérationnels distincts : le secteur « Bigben - Audio / Telco » et le secteur « Nacon - Gaming ».

La création de Nacon a donné au Pôle Gaming sa nécessaire indépendance, en optimisant son organisation opérationnelle et stratégique.

- **Introduction en bourse de Nacon SA**

En dotant son Pôle Gaming d'une identité propre, BIGBEN INTERACTIVE lui a donné des moyens adaptés pour accroître son développement notamment en matière de financement.

Pour accompagner la croissance future de sa filiale et lui permettre de poursuivre son éventuelle politique sélective d'acquisitions de studios de jeux, BIGBEN INTERACTIVE SA a étudié diverses options d'augmentation et a jugé qu'une introduction en bourse de sa filiale Nacon constituait la meilleure option pour assurer le financement de son activité Gaming.

Le calendrier de l'introduction en bourse de la Société a été le suivant :

- ♦ 22 janvier 2020 : transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration et nomination des principaux organes d'administration de la Société.
- ♦ 29 janvier 2020 : approbation du document d'enregistrement de la Société par l'Autorité des Marchés Financiers (l' « AMF ») sous le numéro I. 20 – 003.
- ♦ 19 février 2020 : approbation du Prospectus par l'AMF sous le numéro 20-047.
- ♦ 20 février 2020 : diffusion du communiqué de presse annonçant l'ouverture des périodes d'offre à prix ouvert (l' « OPO ») et de Placement Global (le « PG ») (ensemble l' « Offre »), la mise à disposition du Prospectus et publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'Offre.
- ♦ 27-28 février 2020 : Clôture de l'OPO et du PG, fixation du prix de l'Offre, signature du contrat de placement et publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre.
- ♦ 03 mars 2020 : règlement-livraison de l'OPO et du PG.
- ♦ 04 mars 2020 : premier jour de négociation des actions de la Société sur le marché réglementé

d'Euronext à Paris sur une ligne de cotation intitulée « NACON » et début de la période de stabilisation.

- 26 mars 2020 : fin de la période de stabilisation.

En date du 4 mars 2020, suite au succès rencontré par l'Offre au public avec un prix d'action fixé à 5,50€ sursouscrite quatre fois (OPO souscrite à hauteur de 7,7 M€ avec exercice intégral de la clause d'extension, et souscription intégrale du PG), le Conseil d'administration de la Société a constaté la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et a voté une augmentation de capital de 18.181.819€ par émission de 18.181.819 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, assortie d'une prime d'émission totale de 81.818.185,50 euros (soit une prime d'émission de 4,50 euros par action ordinaire). En conséquence, le capital social s'est établi à cette date à la somme de 83.279.807 euros, divisé en 83.279.807 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

A l'issue de cette opération, la capitalisation boursière de la Société s'élevait à environ 458 M€ sur la base du cours d'introduction à 5,50€. Le flottant représentait alors 19,65% du capital de la Société, et BIGBEN INTERACTIVE SA détenait à cette date 78,17% du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, et afin d'assurer la stabilisation du cours de l'action de la Société dans le cadre de son introduction en bourse, le Conseil d'administration de la Société a consenti, le 28 février 2020, à Louis Capital Markets en qualité d'agent stabilisateur, une option de surallocation permettant la souscription, au prix de l'offre soit à 5,50€, d'un nombre maximum de 1.818.181 actions nouvelles supplémentaires. Cette option de surallocation pouvait être exercée jusqu'au 27 mars 2020.

Le cours de l'action s'étant maintenu à un niveau stable, l'agent stabilisateur a notifié à la Société, le 26 mars 2020, l'arrêt des opérations de stabilisation, étant précisé que les actions de la Société offertes dans le cadre de l'opération de surallocation ont été souscrites à hauteur de 9M€. Suite à l'exercice partiel de l'option de surallocation, le Conseil d'administration de la Société a décidé une augmentation de capital d'un montant de 1.629.112 euros, par l'émission de 1.629.112 actions nouvelles supplémentaires, au prix de 5,50 € chacune, soit 1 euro de valeur nominale et 4,50 € de prime d'émission représentant une souscription d'un montant total supplémentaire, prime d'émission incluse, de 8.960.116 euros.

En conséquence, le nombre total d'actions de la Société émises dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 19.810.931 actions nouvelles, soit 23,33 % du capital de la société et portait ainsi la taille de l'émission à 109 M€. Le capital social de la Société NACON SA est désormais composé de 84.908.919 actions.

BIGBEN INTERACTIVE SA détient donc 76,67% du capital de la Société depuis le 04 avril 2020 et conserve le contrôle de NACON SA à l'issue de cette opération.

### 2.1.3. ACTIONNARIAT

- **Augmentation de capital suite à l'acquisition définitive d'Actions Gratuites attribuées en 2018**

230.201 Actions Gratuites avaient été attribuées par le Conseil d'administration de BIGBEN INTERACTIVE SA du 3 septembre 2018 principalement aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe Nacon récemment acquises. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli pleinement ou partiellement leur condition de performance, la quantité de 198.585 Actions Gratuites 2018 a été définitivement acquise par 353 bénéficiaires du Groupe (dont 191 salariés ou mandataires sociaux des entités Nacon représentant 150.616 actions) suite au départ de 34 collaborateurs.

Le Groupe Bigben a en conséquence procédé le 4 septembre 2019 à l'émission de 198.585 actions nouvelles Bigben par incorporation de réserves.

Le Conseil d'administration de BIGBEN INTERACTIVE du 26 novembre 2018 avait attribué 19.799 Actions Gratuites à certains hommes clés de studios nouvellement acquis. L'acquisition définitive au

bout d'un an était liée à une condition de présence continue. L'attribution définitive des actions gratuites aux salariés concernés a eu lieu le 26 novembre 2019.

Le Groupe Bigben a en conséquence procédé le 27 novembre 2019 à l'émission de 19.799 actions nouvelles Bigben par incorporation de réserves.

- **Attribution d'Actions Gratuites 2019**

Le Conseil d'administration de BIGBEN INTERACTIVE SA du 4 septembre 2019 a attribué 272.533 Actions Gratuites principalement aux membres du personnel salariés et mandataires sociaux des entités qui ont récemment rejoint le Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. Sur la base de la quantité d'Actions Gratuites définitivement acquises, le Groupe Bigben procédera à l'émission d'actions nouvelles par incorporation de réserves une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 272.533 actions attribuées, soit 545.066 Euros, ayant été constituée lors des attributions.

- **Acquisition de 100% du capital de Spiders SAS**

Cf 2.1.2

- **Acquisition de 43,5% du capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l. (RaceWard)**

Cf 2.1.2

- **Franchissement de seuil**

Par courrier reçu le 21 février 2020 par l'AMF, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (Genève), agissant pour le compte de la SICAV Quaero Capital Funds (Lux)<sup>2</sup>, a déclaré à l'Autorité des marchés financiers avoir franchi en baisse, le 20 février 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, pour le compte de ladite SICAV, 1.109.073 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,62% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché, précise le déclarant à l'autorité de marché (avis AMF 220C0712).

---

<sup>2</sup> Quaero Capital (Lux) agit en qualité d'« *investment manager* » de Quaero Capital Funds (anciennement dénommée SICAV Argos Funds), dont FundPartner Solutions (Europe) S.A. est administrateur et Pictet & Cie (Europe) S.A. est dépositaire.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 19 718 503 actions représentant 22 392 349 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

L'actionnariat de la Société au 31 mars 2020 se répartit comme suit :

Actionnaires	Catégorie	% du capital	% des droits de vote <sup>(1)</sup>
Alain FALC (2)	PDG	13,22%	22,87%
Nord Sumatra (Bolloré)	Investisseur Institutionnel	20,09%	17,69%
Quaero Capital	Investisseur Institutionnel	5,62%	4,95%
Public	-	60,96%	54,49%
Contrat de liquidité	-	0,11%	0,00%
<b>Total</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

(1) droits de vote bruts

(2) directement et indirectement via AF Invest

#### 2.1.4. AUTRES EVENEMENTS

- **Evolution de l'endettement**

Au cours de l'exercice 2019/20, la société BIGBEN INTERACTIVE SA a contracté pour 19 M€ de nouveaux emprunts moyen terme et a remboursé conformément à ses plans d'amortissements bancaires ses échéances de moyen termes et de crédit baux.

La totalité de ces emprunts moyen-termes a été transférée à sa filiale NACON SA lors de l'apport partiel d'actif susmentionné.

- **Crise sanitaire du Covid-19 (Coronavirus)**

La société a été impactée par cette crise sanitaire mondiale :

- Perturbation de ses sources d'approvisionnement asiatiques dès début janvier 2020
- Fermeture des magasins liée aux mesures de confinement imposées par les principaux pays européens dès mars 2020
- Mesure de protection des salariés et tiers (télétravail)

Sur le plan opérationnel, les services support et les équipes de développement ont été mises en télétravail dès mi-mars 2020. Le recours au chômage partiel a été limité à quelques collaborateurs dont l'activité était restreinte ou rendue impossible en télétravail.

#### 2.1.5. EVENEMENTS POST CLOTURE

- **Poursuite de la crise sanitaire du Covid-19 (Coronavirus)**

BIGBEN INTERACTIVE SA prévoit des répercussions de cette crise sanitaire sur ses ventes de produits Audio et sur sa rentabilité de l'exercice 2020/21.

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2020/21 a ainsi été affecté par les conséquences exceptionnelles de la crise du Covid-19.

Afin de gérer au mieux cette situation, BIGBEN INTERACTIVE SA s'est mis dès le début de la crise en ordre de marche pour en réduire au maximum les effets directs sur ses opérations et sur ses coûts. Les services support ont été mis en grande majorité en télétravail tandis que l'entrepôt logistique a adapté sa charge de travail pour opérer en équipe réduite. BIGBEN INTERACTIVE SA n'a ainsi eu recours au chômage partiel que pour les collaborateurs dont l'activité a été suspendue ou rendue impossible en télétravail.

BIGBEN INTERACTIVE SA applique un plan de déconfinement strict depuis mai 2020 afin de préserver la santé de ses collaborateurs et des tiers à leur retour dans les locaux de l'entreprise et de permettre

une reprise progressive de l'activité dans le respect des règles de prévention sanitaire.

L'approvisionnement des produits Audio auprès des fournisseurs du groupe est revenu à la normale dès mi-avril 2020. BIGBEN INTERACTIVE SA a également investi dans l'optimisation de ses sites e-commerce dédiés à ses principales gammes de produits.

Le Groupe prépare d'ores et déjà avec l'aide de ses clients et fournisseurs partenaires un plan d'actions ciblé qui lui permet d'aborder la période de déconfinement de la manière la plus efficace possible. Ce plan inclut notamment l'ouverture de nouveaux canaux de distribution pour l'Audio et des campagnes promotionnelles dédiées pour les produits physiques nouvellement livrés chez les distributeurs afin de dynamiser leur écoulement lors de la réouverture des magasins.

Le carnet de commandes de BIGBEN INTERACTIVE SA permet d'envisager un écoulement des stocks satisfaisant dans les mois à venir.

Les créances clients du 31 mars 2020 sont collectées conformément aux délais de règlement prévus.

- **Obtention de nouveaux crédits moyen-termes**

Afin de pallier d'éventuelles tensions de trésorerie dans les prochains mois liée à la crise du Covid-19, Le Groupe Bigben entend financer son besoin en fonds de roulement sur l'exercice 2020/21 en faisant appel aux prêts garantis par l'Etat français (PGE). BIGBEN INTERACTIVE SA a ainsi obtenu en mai et juin 2020 auprès de trois établissements bancaires pour un montant global de 15 M€ un accord sur deux prêts garantis par l'Etat français. Ces prêts seront remboursables sous un an avec possibilité pour le Groupe de demander le rééchelonnement des sommes dues sur une période de cinq ans.

## **2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Application du Règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En vue de l'établissement des états financiers, la direction de la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières et les autres créances.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment la valorisation des titres de participation et des prêts associés, les engagements envers les salariés et les provisions.

### **2.2.1. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

### **2.2.2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION**

Les méthodes de présentation adoptées dans les comptes annuels sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 mars 2019 de BIGBEN INTERACTIVE SA.

### 2.2.3. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables sont à compter de l'exercice 2018/19 directement présentés dans les notes afférentes auxquels ils se rapportent afin d'améliorer la lecture des états financiers.

## 2.3. NOTES COMPLEMENTAIRES

### 2.3.1. NOTES COMPLEMENTAIRES AU BILAN

Afin de faciliter la lecture des comptes du bilan, une colonne « APA » correspondant aux transferts d'actifs de la branche Gaming de BIGBEN INTERACTIVE SA vers NACON SA (cf 2.1.2.) a été rajoutée dans chaque tableau concerné.

#### ► Note 1 - Immobilisations incorporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31-mars-19</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>APA</b>	<b>Cessions ou Transferts</b>	<b>31-mars-20</b>
Logiciels	1 150	13	114	19	1 068
Marques	1 346	-	1 266	-	80
Brevets	340	-	340	-	-
Avances	14	120	(5)	(19)	110
<b>Total</b>	<b>2 850</b>	<b>133</b>	<b>(1 725)</b>	<b>-</b>	<b>1 258</b>

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31-mars-19</b>	<b>Dotations</b>	<b>APA</b>	<b>Reprises</b>	<b>31-mars-20</b>
Logiciels	1 082	51	(98)	-	1 035
Marques	260	-	(228)	-	33
Brevets	299	14	(312)	-	-
<b>Total</b>	<b>1 641</b>	<b>65</b>	<b>(638)</b>	<b>-</b>	<b>1 068</b>

En cas de non renouvellement de la protection d'un brevet, celui-ci fait l'objet d'un amortissement pour le solde de sa valeur comptable.

#### ⇒ **Principe Comptable – Immobilisations incorporelles**

*Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition.*

*Ces immobilisations sont amorties selon le plan d'amortissement suivant :*

<b>Catégorie</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
Logiciels	De 12 à 36 mois
Brevets	Linéaire, 10 ans
Marques	Non amorties – tests d'impairment

► **Note 2 - Immobilisations corporelles**

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31-mars-19</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>APA</b>	<b>Cessions ou transfert</b>	<b>31-mars-20</b>
Terrains	1	-	-1	-	0
Bâtiments	5 040	-	-5	-	5035
Agencements des Constructions	128	-	-	-	128
Matériel et Outillage	97	24	-	-	121
Agencements des Installations	915		-48	-	867
Matériel de transport	5	1	-5	-	1
Mobilier et Matériel. de bureau	1 185	50	-592	-117	526
Immobilisations corporelles en cours	298	460	-	-34	724
<b>Total</b>	<b>7 669</b>	<b>535</b>	<b>-651</b>	<b>-151</b>	<b>7 402</b>

L'amortissement comptable de l'installation photovoltaïque (présentée dans la rubrique « bâtiments ») a débuté le 1er octobre 2014.

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

<b>En k€</b>	<b>31-mars-19</b>	<b>Dotations</b>	<b>APA</b>	<b>Reprises</b>	<b>31-mars-20</b>
Bâtiments	1 624	217	(4)	-	1837
Agencements des Constructions	39	8	-	-	47
Matériel et Outillage	92	8	-	-	100
Agencements des Installations	679	50	(4)	-	725
Matériel de transport	5	1	(4)	-	2
Mobilier et Matériel de bureau	994	72	(475)	(151)	440
<b>Total Amortissements</b>	<b>3 433</b>	<b>356</b>	<b>(487)</b>	<b>(151)</b>	<b>3 151</b>
Photovoltaïque - Dépréciation	1 539	-	-	(89)	1 450
<b>Total Amortissements et Provisions</b>	<b>4 972</b>	<b>356</b>	<b>(487)</b>	<b>(240)</b>	<b>4 601</b>

⇒ **Principe Comptable – Immobilisations corporelles**

*Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont essentiellement amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation, selon les plans d'amortissement suivants*

<b>Catégorie</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
Constructions	Linéaire, entre 15 et 25 ans
Installations Photovoltaïques	Linéaire, entre 10 et 25 ans
Agencements constructions	Linéaire, entre 10 et 20 ans
Agencement installations	Linéaire, entre 4 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire, entre 5 et 8 ans
Matériels de transport	Linéaire, 4 ans
Mobilier, matériel de bureau	Linéaire, entre 3 et 10 ans

► Note 3 - Titres de participation

Valeurs brutes des titres de participation

Sociétés	Valeur brute 31-mars-19	Augmentations	Apport Partiel d'Actif (APA)	Diminutions	Valeur brute 31-mars-20
Bigben Interactive (HK) Ltd	269	-		-	269
Bigben Connected SAS	21 854	-		-	21 854
Innovi – MDL Technology	234	-		-	234
Bigben Interactive Espana	100	-		-	100
<b>Sous-total titres activité « Audio / Telco »</b>	<b>22 457</b>				<b>22 457</b>
Bigben Interactive Belgium	2 897	-	(2 897)	-	-
Bigben Interactive GmbH	500	-	(500)	-	-
Games.fr S.A.S.	2 849	-	(2 849)	-	-
Kylotonn SAS	2 787	-	(2 787)	-	-
Bigben Interactive USA	37	-	(37)	-	-
Bigben Interactive Italia Srl.	100	-	(100)	-	-
Cyanide SAS	22 588	286	(22 874)	-	-
Eko Software SAS	9 796	-	(9 796)	-	-
LUNAR GREAT WALL STUDIOS S.r.l.	-	180	(180)	-	-
SPIDERS SAS	-	6 400	(6 400)	-	-
NACON SA	-	65 614		-	65 614
NACON HK Ltd	-	118	(118)	-	-
<b>Sous-total titres activité « Gaming »</b>	<b>41 554</b>	<b>72 598</b>	<b>(48 538)</b>		<b>65 614</b>
<b>Total Titres</b>	<b>64 011</b>	<b>72 598</b>	<b>(48 538)</b>	-	<b>88 071</b>

⇒ **Principe Comptable – Immobilisations financières**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

A la clôture de l'exercice, la direction procède à une analyse de la valeur recouvrable :

- des titres de participation (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – titres de participation)
- des éventuelles créances rattachées à ces participations (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – créances rattachées à des participations)
- des autres immobilisations financières se rapportant à ces participations (mali de confusion,...). (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – autres immobilisations financières)

Des provisions pour dépréciation sur ces différents éléments sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice en fonction de la valeur d'usage des participations et immobilisations financières se rapportant à ces participations telles qu'évaluées globalement par la direction. Cette évaluation est menée au niveau de chaque activité du Groupe : Audio/Telco d'une part et Gaming d'autre part selon la stratégie globale définie pour chacune des activités économiques, sur la base de cash-flows prévisionnels actualisés de chaque activité".

Par ailleurs, dans l'hypothèse où une filiale présenterait en situation nette négative et que la société aurait une obligation (juridique ou implicite) de soutien envers cette filiale, une provision pour risque serait comptabilisée à

hauteur de cette situation nette négative.

Une dépréciation de titres a été enregistrée pour la filiale BIGBEN INTERACTIVE Espana sur l'exercice 2019/20. Les valeurs nettes des titres sont les suivantes :

Sociétés	Valeur brute	Provision	Valeur nette
BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd	269		269
Bigben Connected SAS	21 854		21 854
Innovi – MDL Technology	234	234	0
BIGBEN INTERACTIVE Espana	100	100	0
NACON SA	65614		65 614
<b>Total Titres</b>	<b>88 071</b>	<b>334</b>	<b>87 737</b>

Il est rappelé que la filiale ModeLabs Group SAS (MDLG), ancienne holding de tête du Groupe ModeLabs racheté en 2011, avait été sortie de la cote en 2012 et n'avait plus aucune activité.

Lors de sa réunion du 20 novembre 2017, le Conseil d'Administration de BIGBEN INTERACTIVE SA a approuvé le principe que, dans une optique de simplification de l'organigramme la société ModeLabs Group SAS soit absorbée par réalisation d'une transmission universelle de son patrimoine (TUP) au profit de BIGBEN INTERACTIVE SA. La TUP a pris effet juridique au 29 décembre 2017. La dissolution sans liquidation de la société ModeLabs Group SAS a pris effet rétroactivement, sur le plan fiscal, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

Cette TUP a eu diverses conséquences comptables pour BIGBEN INTERACTIVE sur l'exercice 2017/2018:

- Apport des titres de Bigben Connected SAS pour 21 853 k€
- Apport des titres Innovi pour 234k€ provisionnés à 100%
- Détail du mali technique de 55 218 k€ généré par l'opération :

99 252 k€	valeur des titres de ModeLabs Group
- 21 500 k€	provision sur titres Modelabs Group constituée lors de l'exercice 2014/2015
<u>- 22 535 k€</u>	Situation nette apportée
55 218 k€	

Conformément au règlement ANC n°2015-06, en vigueur pour les exercices ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les malis techniques sont affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes. En l'espèce les actifs sous-jacents sont des immobilisations financières reçues lors de l'opération de transmission universelle de patrimoine. Par conséquent le mali technique de 55 218 K€ dont l'actif sous-jacent correspond aux titres de participation de Bigben Connected a été affecté dans un compte comptable qui apparait au bilan sur le poste « Autres immobilisations financières ». Se référer à la note 5 ci-dessous.

(Cf 2.1.2)

Une participation minoritaire de 43,15% a été prise le 29 juillet 2019 dans le capital du studio de développement italien Lunar Great Wall Studios S.r.l. plus connu sous le nom commercial RaceWard. Le Groupe, par le biais de sa filiale Nacon, dispose d'une option exerçable à tout moment d'ici le 31 décembre 2021 pour acquérir 10% supplémentaire du capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l.

La société BIGBEN INTERACTIVE a également acquis le 3 septembre 2019, 100% des titres et des droits de vote de la société Spiders SAS.

La participation dans ces deux studios ainsi que dans les autres studios existants a été transférée à la société Nacon lors de l'apport partiel d'actif susmentionné.

► **Note 4 - Créances rattachées à des participations**

En k€, valeur brute hors intérêts	31 mars-20	31 mars-19
BIGBEN INTERACTIVE GmbH	-	800
Provision	-	-
<b>Total en valeur nette hors intérêts</b>	<b>-</b>	<b>800</b>

Le résultat dégagé par BIGBEN INTERACTIVE GmbH au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 avait permis de reconstituer le solde de la créance abandonnée en septembre 2005 avec clause de retour à meilleure fortune soit 1.600 k€.

L'activité en retrait de la filiale allemande sur les exercices précédents de même que l'absence de résultat significatif n'ayant pas permis un remboursement comme prévu, cette dette de 1.600 k€ avait été en conséquence rééchelonnée lors de l'exercice 2016/17. Celle-ci a depuis fait l'objet d'un premier remboursement de 300 K€ au 30 juin 2017, d'un deuxième remboursement de 500 K€ au 30 juin 2018 et du versement du solde au 30 juin 2019 (800 k€). Il n'existe plus depuis de créance rattachée à des participations.

► **Note 5 - Autres Immobilisations financières**

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Titres immobilisés	-	1
Gage-Espèces Emprunts BPI France	-	271
Mali Technique TUP MDL Group	55.218	55.218
Dépôts et cautionnements	-	10
Contrat de Liquidité - Espèces	126	173
<b>Total</b>	<b>55.344</b>	<b>55.673</b>

Faisant suite à l'autorisation d'un programme de rachat d'actions par l'Assemblée Générale du 28 juillet 2010, la Société est devenue la seule contributrice au contrat de liquidité du titre confié à la société de bourse Oddo.

A noter qu'un nouveau contrat de liquidité avait été conclu au cours de l'exercice 2018/19 avec la société ODDO BHF SCA. Ce nouveau contrat d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pris effet le 2 janvier 2019. Il remplace, depuis cette date, le précédent contrat de liquidité signé avec la société ODDO & CIE qui avait pris effet le 1er Décembre 2010. La signature de ce nouveau contrat de liquidité faisait suite à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Les mouvements opérés sur le marché dégagent en fin d'exercice un disponible de trésorerie de 126K€.

Se référer au paragraphe « Titres de participation » ci-dessus en note 3 pour l'explication sur le Mali Technique de la Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de ModeLabs Group au profit de BIGBEN INTERACTIVE ayant impacté l'exercice 2017/2018.

⇒ ***Principe Comptable – Autres immobilisations financières***

*Les autres immobilisations financières sont composées de cautions versées sur des loyers et de titres immobilisés. Ces cautions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition*



► **Note 6 - Stocks et encours**

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Stocks en valeur brute	13.253	43.516
Dépréciation	(1.936)	(12.376)
<b>Stocks en valeur nette</b>	<b>11.317</b>	<b>31.139</b>

Il est précisé que 34 246 k€ de stock a été apporté à la filiale Nacon SA lors de l'apport partiel d'actif de la branche Gaming de BIGBEN INTERACTIVE.

<b>Provision à l'ouverture – 01/04/2019</b>	<b>12.376</b>
Dotation nette de l'exercice	1.936
APA. Transfert provision	(10.729)
Reprise nette de l'exercice	(1.647)
<b>Provision à la clôture – 31/03/2020</b>	<b>1.936</b>

⇒ **Principe Comptable – Stocks et encours**

*Les stocks sont composés de marchandises valorisées au prix moyen pondéré (PMP). Le prix d'achat inclut les frais annexes.*

*Les articles en stocks sont dépréciés comme suit :*

- *Le stock « SAV » (Service Après-Vente) est déprécié à 100%.*
- *A chaque clôture, il est effectué une revue des valorisations des produits en stocks en comparant le dernier prix de vente (sur les douze derniers mois) avec le PMP. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.*
- *Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées par la Direction, au cas par cas à l'article ;*
- *Enfin, et en complément des deux approches ci-dessus, une dépréciation complémentaire est comptabilisée en fonction de l'antériorité du stock.*

► **Note 7 - Créances clients et comptes rattachés**

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Clients et comptes rattachés	6.858	25.667
Clients douteux	122	500
Provision Risques et Clients Douteux	(263)	(700)
<b>Total Clients</b>	<b>6.717</b>	<b>25.467</b>

L'encours de créances clients remises en affacturage est de 550 k€ au 31 mars 2020 contre 4.025 k€ au 31 mars 2019.

Les créances sur les filiales représentent 4.510 k€ dont 2.482 k€ non échues, traduisant une situation normale sans retard de paiement.

⇒ **Principe Comptable – Créances**

*Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.*

*Une provision est constituée sur les créances douteuses ou litigieuses ou présentant un risque de recouvrement, après étude individuelle des dossiers. Le taux de provision des créances douteuses est de 100% du montant HT, ce poste étant constitué essentiellement de clients en Liquidation ou Règlement Judiciaire dont les perspectives de remboursement sont très faibles.*

► Note 8 - Autres créances

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Avoirs et ristournes à recevoir des fournisseurs	720	878
Fournisseurs débiteurs	56	6
Diverses créances	112	111
Editeurs Coûts de Développement des jeux	-	37.604
Comptes courants filiales	12	529
Etat, TVA	2.670	2.305
<b>Sous total Créances Exploitation</b>	<b>3.570</b>	<b>41.433</b>
Créances sur Immobilisations cédées	-	-
<b>Total Autres créances</b>	<b>3.570</b>	<b>41.433</b>

**Poste Etat, Tva**

Il comprend un crédit d'impôts Mécénat qui s'élève à 651 k€.

- Etat des échéances des créances

	Montant Brut	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	55.344	126	-	55.218
Créances Clients	6.980	6.858	122	-
Personnel et comptes rattachés	2	2	-	-
Sécurité sociale et Autres organismes	50	50	-	-
Etat et autres collectivités				
- Taxe sur la valeur ajoutée	329	329	-	-
- Autres impôts et taxes	2.341	2.341	-	-
Coûts de développement des jeux	-	-		
Débiteurs Divers	836	836	-	-
Groupe et Associés	12	12	-	-
Charges constatées d'avance	99	99		
<b>Total</b>	<b>65.993</b>	<b>10.653</b>	<b>122</b>	<b>55.218</b>

► Note 9 - Valeurs mobilières de placement

- Actions propres

La société ne détient plus directement d'actions propres au 31 mars 2020, toutes celles détenues par la société ont été apportées au contrat de liquidité.

- Actions propres affectées au Contrat de liquidité

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Actions propres (valeur brute)	277	171
Dépréciation	(23)	(2)
Actions propres (valeur nette)	254	169

Le contrat de liquidité conforme à la Charte AMAFI avec l'animateur Oddo Corporate, fait intervenir la Société comme seule contributrice depuis le 01 décembre 2010.

A noter qu'un nouveau contrat de liquidité avait été conclu au cours de l'exercice 2018/19 avec la société ODDO BHF SCA. Ce nouveau contrat d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pris effet le 2 janvier 2019. Il remplace, depuis cette date, le précédent contrat de liquidité signé avec la société ODDO & CIE qui avait pris effet le 1er Décembre 2010. La signature de ce nouveau contrat de liquidité faisait suite à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Le contrat de liquidité comprend 21.528 actions pour une valeur brute de 277 k€ au 31 mars 2020, soit un prix de revient de 12.89 € l'action, la cotation moyenne sur le mois de mars 2020 est à 11.798 avec un cours de clôture de 10.50 €.

► **Note 10 - Détail des charges constatées d'avance**

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Frais Généraux et Marchandises	87	350
Crédit-Bail	11	28
Moules et prototypes	-	212
Frais engagés par l'éditeur sur les jeux	-	634
Autres Charges	1	16
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>1.240</b>

Les frais engagés par l'éditeur sur les jeux intégraient principalement au 31 mars 2019 les coûts de trailers des jeux. Cette activité a été transférée par BIGBEN INTERACTIVE SA à sa filiale NACON SA lors de l'apport partiel d'actif susmentionné.

► **Note 11 - Capitaux propres**

• Capital social

Le capital social est composé de 19.718.503 actions d'une valeur nominale de 2 €. Au cours de l'exercice, les mouvements correspondent aux événements suivants :

- Le 3 septembre 2019, 198.585 actions gratuites du plan d'actions gratuites 2018 ont été définitivement acquises par les membres du personnel salariés et mandataires sociaux des entités du Groupe notamment principalement ceux des sociétés nouvellement acquises au sein de NACON. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli en totalité ou partiellement leur condition de performance, il a été en conséquence procédé à l'émission le 3 septembre 2019 de 198.585 actions nouvelles par incorporation de réserves.
- Le 26 novembre 2019, 19.799 actions gratuites du plan d'actions gratuites 2018 ont été définitivement acquises par des membres du personnel salariés et mandataires sociaux des entités du Groupe NACON sous condition de présence. Il a été en conséquence procédé à l'émission le 27 novembre 2019 de 19.799 actions nouvelles par incorporation de réserves.

• Primes d'émission et d'apports

Aucune variation constatée sur les primes d'émission et d'apport en 2019/2020.

- Réserves

Le profit de l'exercice clos le 31 mars 2019, soit 18.122.571 €, a été affecté conformément à l'Assemblée générale mixte du 19 juillet 2019, de la façon suivante :

**Affectation du résultat**

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>18 122 571 EUR</b>
Affectation à la réserve légale	348 525 EUR
Affectation au poste « Report à nouveau »	13.876.222 EUR
Versement dividendes	3.897.824 EUR
Report à nouveau crédeur antérieur	19 117.132 EUR
<b>Nouveau report à nouveau crédeur</b>	<b>32.993.354 EUR</b>

► **Note 12 - Variation des capitaux propres**

<b>Capitaux propres 31 mars 2017</b>	<b>107 241</b>
Plan AGA Août 2016	282
Utilisation Réserves Indisponibles	(282)
Résultat net de l'exercice 2017/2018	2 058
Acompte sur Dividendes versés	(1 835)
Provisions règlementées (1)	(307)
<b>Capitaux propres 31 mars 2018</b>	<b>107.157</b>
Acquisition Cyanide	9.959
Plan AGA Août 2017	288
Utilisation Réserves Indisponibles	(288)
Acquisition EKO	3.009
Solde versement Dividendes	(1.904)
Résultat net de l'exercice 2018/2019	18.123
<b>Capitaux propres 31 mars 2019</b>	<b>136.344</b>
Plan AGA 2018	437
Utilisation Réserves Indisponibles	(437)
Versement Dividendes	(3.898)
Provisions règlementées (2)	367
Résultat net de l'exercice 2019/2020	6.645
<b>Capitaux propres 31 mars 2020</b>	<b>139.458</b>

- (1) Reprise de l'amortissement dérogatoire des frais sur l'acquisition de titres ModeLabs Group suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) entre BIGBEN INTERACTIVE et ModeLabs Group
- (2) La Société a été amenée à changer le traitement fiscal de la levée de crédit-bail immobilier du bâtiment de Lesquin réalisée en 2015. Un amortissement dérogatoire a donc été constaté au cours de l'exercice 2019/20 rétroactivement pour une période couvrant les exercices 2015/16 à 2019/20 générant une provision réglementée de 367 K€ qui sera réévaluée tous les ans jusqu'à une vente éventuelle future du bâtiment.

► Note 13 - Provisions pour risques et charges

En k€	31 mars-19	Dotations	Provisions utilisées	APA	31 mars-20
Provision pour perte de change	-	18	-	-	18
Provision pour perte latente sur instruments dérivés	245	127	(245)	(127)	-
Provision pour Contentieux Prop. Industrielle	530	-	-	(530)	-
Provision pour Litiges Sociaux	34	-	-	-	34
Provision pour Indemnité retraite	216	-	(18)	(114)	84
Provision sur retour produits défectueux	523	429	(523)	(314)	115
<b>Total</b>	<b>1.548</b>	<b>574</b>	<b>(786)</b>	<b>(1.085)</b>	<b>251</b>

- Provision pour risque de change

Compte tenu de l'évolution sur la parité EUR / USD, les instruments dérivés de change présentent une moins-value latente de 0k€ qui ne nécessite aucune provision. En l'absence d'instruments dérivés en cours à la clôture, aucune provision n'a été constituée.

- Litige de propriété industrielle

Ce litige précédemment mentionné dans les comptes sociaux de BIGBEN INTERACTIVE SA du 31 mars 2019 a été transféré lors de l'apport partiel d'actif à sa filiale Nacon SAS.

⇒ Principe Comptable – Provisions pour risques et charges

Engagement en matière de retraite : A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés ont droit à une allocation prévue par la Convention Collective du Commerce de Gros. Cet engagement est calculé tenant compte d'un départ en retraite volontaire des salariés à l'âge de 65 ans et d'une loi de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

Hypothèses retenues	Mars 2020	Mars 2019
Taux d'actualisation	1.57%	1.40%
Turnover	7.0% à 8.0%	6.5% à 8.0%
Table de mortalité	TF & TH 00.02	TF & TH 00.02
Taux d'évolution des salaires		
Cadres	2.0%	2.0%
Agents de maîtrise et employés	2.0%	2.0%

Instruments dérivés : En l'absence de caractère de couverture démontré, les contrats d'instruments dérivés sont évalués à chaque clôture. Une provision pour risques est constituée en cas de perte probable. Il n'y a plus de contrats d'instruments dérivés en cours au 31 mars 2020

Autres provisions :

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

► Note 14 - Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

En k€	03/2020	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	03/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-	37.792
Concours bancaires courants	1.591	1.591	-	-	1.856
Financement Factor	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus sur emprunt	-	-	-	-	16
<b>Total</b>	<b>1.591</b>	<b>1.591</b>	-	-	<b>39.664</b>

(1) L'intégralité des emprunts moyen-terme souscrits par BIGBEN INTERACTIVE a été apportée à la filiale Nacon SA lors de l'apport partiel d'actif de la branche Gaming de BIGBEN INTERACTIVE.

► Note 15 - Dettes d'exploitation

Toutes ces dettes sont à moins d'un an, le détail est le suivant :

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Dettes fournisseurs	4.385	20.238
Dettes sociales	615	1.339
Dettes fiscales	2.130	2.252
<b>Total</b>	<b>7.130</b>	<b>23.829</b>

► Note 16 - Autres dettes diverses

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Clients, remises de fin d'année à accorder	2.362	1.715
Clients créditeurs	702	2.238
Comptes courants filiales (1)	16.871	14.909
Dettes sur immobilisations	362	3.106
<b>Total</b>	<b>20.297</b>	<b>21.968</b>

(1) avec Bigben Connected et Nacon SA

Les dettes sur immobilisations contenaient notamment au 31 mars 2019 la dette sur complément de prix octroyé lors de l'acquisition des studios Cyanide SAS et Eko Software SAS. Celle-ci a été transférée à NACON SA lors de l'apport partiel d'actif de BIGBEN INTERACTIVE SA ;

► Note 17 - Etat des échéances des dettes

	Montant brut 03/2020	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts bancaires	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4.385	4.385	-	-
Personnel et comptes rattachés	350	350	-	-
Sécurité sociale et Autres organismes	265	265	-	-
Etat et autres collectivités				
- Impôt sur les sociétés	1.531	1.531	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	466	466	-	-
- Autres impôts et taxes	133	133	-	-
Dettes sur immobilisations	362	362	-	-
Créditeurs Divers	19.935	19.935	-	-
Produits constatés d'avance	50	50	-	-
<b>Total</b>	<b>27.477</b>	<b>27.477</b>	-	-

► Note 18 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

Rubriques	Entreprises liées	Participations
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations (inclus mali technique TUP MDL Group)	143.054	234
Créances rattachées à des participations		-
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés	6.023	-
Autres créances	12	-
<b>Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	4.840	-
Dettes sur immobilisations financières	-	-
Autres dettes	16.871	-
<b>Résultat financier</b>		
Produits financiers	13	-
Dividendes reçus des filiales	3.260	-
Charges financières	92	-
<b>Intégration fiscale</b>		
Crédit d'impôt Mécénat	330	-
CICE	-	-

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent aux valeurs brutes hors dépréciations éventuelles.

► Note 19 - Détail des charges à payer

En k€	31-mars-20	31-mars-19
Intérêts courus auprès des Banques	-	16
Fournisseurs, factures non parvenues	373	1 324
Dettes sociales	458	895
Jetons de Présence	59	59
Taxes assises sur salaires	4	56
Dettes fiscales	359	436
Clients, remises de fin d'année à accorder	2 362	1 715
Intérêts Dettes Diverses	2	8
<b>Total</b>	<b>3 617</b>	<b>4 509</b>

### 2.3.2. NOTES COMPLEMENTAIRES AU COMPTE DE RESULTAT

► Note 20 - Ventilation du chiffre d'affaires

- Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

En k€	31 mars-20	31 mars-19
France	25.377	33.941
Exportations et livraisons intracommunautaires	40.126	54.465
<b>Total</b>	<b>65.503</b>	<b>88.406</b>

S'agissant de l'exercice 2018/2019 et jusqu'au 1er octobre 2019 :

Le chiffre d'affaires Gaming réalisé du 1<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'à la date de l'apport partiel d'actifs au 1er octobre 2019 et enregistré chez Bigben Interactive SA au titre de l'exercice 2019/2020, s'élève à 44 764 K€ dont 15 985 K€ de chiffre d'affaires Accessoires et 28 779 K€ de chiffre d'affaires Jeux.

Le chiffre d'affaires Gaming réalisé par Bigben Interactive SA au titre de l'exercice 2018/2019, s'élevait à 67 533 K€ dont 38 011 K€ de chiffre d'affaires Accessoires et 29 523 K€ de chiffre d'affaires Jeux.

⇒ **Principe Comptable – Chiffre d'affaires**

*Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec un client.*

- *Vente de produits audio, de jeux retail et vente d'accessoires : Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits audio, de boîtes de jeux vidéo et les accessoires est comptabilisé à la date de livraison des produits aux distributeurs, déduction faite, le cas échéant, des remises commerciales et des réductions de prix que Bigben octroie en cas d'écoulement insuffisant dans les surfaces de vente des distributeurs.*
- *Vente de jeux digitaux : le chiffre d'affaires est constaté à la date de mise à disposition du contenu aux consociers ou plateformes. Bigben Interactive agit en tant que principal vis-à-vis des consociers et plateformes auxquels les masters des jeux sont transmis (et non vis-à-vis des utilisateurs finaux) et reconnaît ainsi en chiffre d'affaires les montants prévus aux contrats avec ces consociers et plateformes (et non les montants facturés aux clients finaux). Les montants garantis par les plateformes sont reconnus en chiffre d'affaires dès la mise à disposition du master du jeu et les montants additionnels (royautés) qui dépendent des ventes futures sur les consoles et plateformes sont reconnus au moment où ces ventes sont réalisées.*

► Note 21 - Autres produits d'exploitation et reprises de provisions

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Reprise sur provisions d'exploitation		
- Stocks	1.647	1.920
- Actifs circulants	222	135
- Risques et charges	541	663
<b>Sous-total</b>	<b>2.410</b>	<b>2.718</b>
Produits divers d'exploitation		
- Transferts de charges	3.753	927
- Autres produits d'exploitation	320	321
<b>Sous-total</b>	<b>4.073</b>	<b>1.248</b>
<b>Total</b>	<b>6.483</b>	<b>3.966</b>

Les transferts de charges correspondent essentiellement à la refacturation de frais envers Bigben Connected et NACON.

► Note 22 - Frais de Recherche & Développement

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Dépôts	500	703

Les frais de recherche & développement comportent l'intégralité des honoraires versés pour les études de faisabilité et les dépôts de brevets, marques et modèles relatifs aux produits développés par la société.

► Note 23 - Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Immobilisations Incorporelles	64	102
Immobilisations corporelles	268	303
Charges à répartir	-	-
Stocks	1.936	4.114
Autres actifs circulants	426	205
Risques et charges	430	531
<b>Total</b>	<b>3.124</b>	<b>5.255</b>

► Note 24 - Résultat Financier

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Dividendes reçus des filiales	3.261	17.654
Gains/Pertes de change	172	279
Intérêts sur prêts versés aux filiales	(92)	(120)
Intérêts prêts reçus des filiales	2	11
Intérêts reçus	10	2
Provision risque de change	(95)	(50)
Reprise/(Provision) perte latente sur instruments dérivés	195	1.440
Reprise/(Provision) sur titres Filiales	200	(2.500)
Provision sur actions propres	(21)	(2)
Intérêts versés	(386)	(473)
<b>Total</b>	<b>3.246</b>	<b>16.241</b>

► Note 25 - Résultat exceptionnel

• Détails des produits et charges exceptionnels

En k€	31 mars-20	31 mars-19
<b>Détail des charges exceptionnelles</b>		
Mali sur Actions propres	-	67
Amortissements Dérogatoires (1)	366	-
Dotations immob corporelles	89	89
Dons et libéralités	536	-
VNC des titres : Liquidation Newave	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
<b>Total</b>	<b>991</b>	<b>156</b>
<b>Détail des produits exceptionnels</b>		
Cession des éléments d'actif immobilisé cédés	4	4
Boni sur Actions propres	59	-
Reprises immob corporelles	89	89
Transfert de charges lié aux dons	359	-
Reprises Amortissements Dérogatoires	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>511</b>	<b>93</b>

(1) La Société a été amenée à changer le traitement fiscal de la levée de crédit-bail immobilier du bâtiment de Lesquin réalisée en 2015. Un amortissement dérogatoire a donc été constaté au cours de l'exercice 2019/20 rétroactivement pour une période couvrant les exercices 2015/16 à 2019/20 générant une provision réglementée de 366 K€ qui sera réévaluée tous les ans jusqu'à une vente éventuelle future du bâtiment.

• Résultat exceptionnel par nature

En k€	31 mars-20	31 mars-19
Résultat sur cession actions propres	59	(67)
Plus-value cession immobilisation corporelle	4	4
Dons et libéralités	(177)	-
Amortissements Dérogatoires	(366)	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>(480)</b>	<b>(63)</b>

► Note 26 - Impôts sur les bénéfices

• Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Divers	Total
Résultat avant impôt	6.898	(480)	227	6.645
Taux de droit commun 31 %	-	-	-	-
<b>Résultat après impôt</b>	<b>6.898</b>	<b>(480)</b>	<b>227</b>	<b>6.645</b>

Le poste Divers intègre un crédit d'impôt Mécénat pour (321) k€ et une charge d'intégration fiscale de 94 k€.

- Situation fiscale différée et latente

**Impôt dû sur :**

Provisions réglementées	-
Charges déduites fiscalement non encore comptabilisées	-
<b>Total accroissements</b>	<b>-</b>

**Impôt payé d'avance sur :**

<b>Charges non déductibles temporairement (année suivante) :</b>	
Participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	<b>0</b>
<b>A déduire ultérieurement :</b>	
Ecart de conversion passif	-
Provision risque de change	<b>146</b>
Jetons de présence	<b>30</b>
Réintégration Loyers Crédit-Bail Immobilier	<b>280</b>
Dépréciation d'immobilisation	<b>450</b>
Provision pour retraite	<b>26</b>
Produits imposés fiscalement non encore comptabilisés	<b>0</b>
<b>Total allègements</b>	<b>932</b>
<i>(au taux de droit commun 31 %)</i>	
<b>Économie d'impôt future :</b>	<b>0</b>

*Déficits reportables du groupe d'intégration fiscale en avant (impôt)*

- Contrôle fiscal

Il est à noter que BIGBEN INTERACTIVE SA a fait l'objet d'un contrôle de la part de l'administration fiscale sur les exercices couvrant la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2018 qui intègre l'activité « gaming » de BIGBEN INTERACTIVE SA transférée au 1<sup>er</sup> octobre 2019 chez Nacon SA. Une proposition de rectification a été reçue le 2 mars 2020. BIGBEN INTERACTIVE SA compte répondre à l'administration dans le respect des délais administratifs impartis dans le contexte de la crise sanitaire covid-19 en contestant la majorité des redressements proposés.

Dans le cadre de l'apport partiel d'actif réalisé, BIGBEN INTERACTIVE SA et Nacon SA sont débitrices solidaires des impositions relatives à l'activité « gaming » dont le fait générateur est intervenu antérieurement à la réalisation de l'opération d'apport. La société bénéficiaire peut contester auprès de l'administration et des juridictions le bien-fondé des rappels d'impôts concernés dans la limite des sommes dont elle peut être déclarée redevable au titre de cette solidarité et la société apporteuse peut également introduire un litige en matière de recouvrement au même titre que la société bénéficiaire.

Dans le cas où ces redressements seraient confirmés, les conséquences financières seraient très limitées dans la mesure où les charges réintégréées par l'administration fiscale seraient déduites sur les exercices ultérieurs.

### 2.3.3. AUTRES INFORMATIONS

► **Note 27 - Engagements hors bilan**

• Garanties accordées

Engagements donnés	par	Bénéficiaire	Montant 31/03/20	Montant 31/03/19	Objet de l'engagement
Garantie bancaire	BIGBEN INTERACTIVE SA	HSBC Hong Kong	9 971	9 791	Garantie bancaire 11 000 K Usd – ligne mixte en faveur de BIGBEN INTERACTIVE HK et Nacon HK
Emprunt Bigben Connected	BIGBEN INTERACTIVE SA	CIC	83	418	Caution solidaire Emprunt Bigben Connected (BBC) au CIC
Garantie autonome (1)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Huawei Technologies France SASU	1 300	1 300	Contre-garantie de Bigben Connected
Garantie (2)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Bigben Connected	3 397	3 397	Contre-garantie de Bigben Connected
Caution solidaire (3)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Divers établissements financiers	12 574	0	Caution solidaire Emprunts transférés par APA
Caution solidaire (4)	BIGBEN INTERACTIVE SA	CIC	2850	0	Caution solidaire Emprunt Nacon SA au CIC (Prêt sous-jacent BEI)
Caution solidaire (4)	BIGBEN INTERACTIVE SA	CIC	2850	0	Caution solidaire Emprunt Nacon SA au CIC (Prêt sous-jacent BFCM)
Garantie bancaire (5)	BIGBEN INTERACTIVE SA	La Banque Postale (LBP)	4 837	0	Caution solidaire Emprunt Nacon SA à LBP

- (1) Garantie donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA à la société Huawei pour la fourniture de biens et/ou de services à Bigben Connected.
- (2) Apport en Garantie du bâtiment de Lesquin donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA pour le compte de la société Bigben Connected dans l'attente de la résolution d'un litige fiscal.
- (3) Cautions solidaires données par BIGBEN INTERACTIVE SA à divers établissements financiers pour garantir le transfert des emprunts sous-jacents à Nacon lors de l'apport partiel d'actif de la branche gaming de BIGBEN INTERACTIVE.
- (4) Cautions solidaires données par BIGBEN INTERACTIVE SA au CIC Paris pour garantir ses obligations au titre des prêts sous-jacents BEI (Banque Européenne d'investissement) et BFCM (Banque Fédérative du Crédit Mutuel) consentis dans le cadre d'un accord de co-financement visant à financer les coûts de développement de NACON SA, société nouvellement immatriculée à la date de signature desdits emprunts.
- (5) Garantie Bancaire à première demande donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA à LBP pour garantir ses obligations au titre d'un prêt bancaire consenti pour financer les coûts de développement de NACON SA, société nouvellement immatriculée à la date de signature dudit emprunt.

• Crédits documentaires import

Au 31 mars 2020, aucun crédit documentaire import n'a été mis en place.

- Gestion du risque de change

La société n'est engagée au 31 mars 2020 dans aucun contrat de type « FX TARN/ Accumulateur ». Les TARNs / Accumulateurs sont des produits dérivés structurés complexes par lesquels le Groupe s'engage à acheter ou à vendre des USD selon un échéancier et à des taux définis à la signature du contrat. Le TARN / Accumulateur est une stratégie visant à accumuler des USD à un cours amélioré par rapport aux cours comptant et à terme actuels en contrepartie d'une incertitude sur le montant total de USD potentiellement accumulés. En cas de variation importante du taux de change EUR / USD (respectivement à la hausse ou la baisse selon que la société achète ou vende des USD), l'exposition à l'achat ou à la vente peut être accrue et conduire à la comptabilisation de perte de change sur ces instruments.

⇒ **Principe Comptable – Gestion du risque de change**

*Les créances en devises sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.*

*Concernant le risque de change, la plupart des achats, notamment les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD et GBP principalement). Dans le cadre de la gestion du risque de change, le Groupe a souscrit par le passé des instruments financiers dérivés complexes. Il n'existe aucun instrument dérivé en cours au 31 mars 2020.*

- Gestion du risque de taux

Il n'existe plus de couverture de taux en place.

⇒ **Principe Comptable – Gestion du risque de taux**

*Concernant le risque de taux, la société peut utiliser des financements à taux variable (Euribor) ou fixe, qu'il s'agisse de concours bancaires court terme ou de la dette moyen terme historique de BIGBEN INTERACTIVE. La société avait utilisé par le passé des instruments dérivés de type swap afin de fixer une partie de son endettement en termes de taux d'intérêt mais il n'existe plus depuis juillet 2016 de couverture de taux en place.*

- Covenants bancaires

Les prêts bancaires faisant l'objet de covenants ayant été transférés à sa filiale NACON SA lors de l'apport partiel d'actifs de sa branche Gaming, il ne subsiste plus aucun covenant bancaire chez BIGBEN INTERACTIVE SA.

► Note 28 - Engagements de crédit-bail au 31 mars 2020

<u>En k€</u>	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
<b>VALEUR DES CONTRATS</b>	12 385	1 856	258	<b>14 499</b>
<b>VALEUR ORIGINE</b>	11 104	1 800	253	<b>13 157</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Cumuls antérieurs	3 686	713	146	4 545
Exercice en cours	544	203	47	794
Valeur nette	6 874	883	61	7 818
<b>REDEVANCES PAYEES</b>				
Cumuls antérieurs	7 847	1 292	187	9 326
Exercice en cours	988	205	30	1 223
<b>REDEVANCES A PAYER</b>				
< 1 an	1 017	172	24	1 213
De 1 à 5 ans	2 533	187	17	2 737
> 5 ans				
<b>Total</b>	<b>3 550</b>	<b>359</b>	<b>41</b>	<b>3 950</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	0	18	3	21
<b>MONTANT CHARGES</b>	988	216	31	1 235

► Note 29 - Actions gratuites

• Plan d'Actions gratuites

Comme susmentionné au paragraphe 2.1.3 :

- 230.201 Actions Gratuites avaient été attribuées par le Conseil d'administration de BIGBEN INTERACTIVE SA du 3 septembre 2018 principalement aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe Nacon récemment acquises. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli pleinement ou partiellement leur condition de performance, la quantité de 198.585 Actions Gratuites 2018 a été définitivement acquise par les 353 bénéficiaires du Groupe (dont 191 salariés ou mandataires sociaux des entités Nacon représentant 150.616 actions) suite au départ de 34 collaborateurs.
- 19.799 Actions Gratuites avait été attribuées par le Conseil d'administration de BIGBEN INTERACTIVE du 26 novembre 2018 à certains hommes clés de studios nouvellement acquis par Nacon. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue. La condition de présence des salariés concernés ayant été respectée, l'attribution définitive des 19.799 actions gratuites à ces salariés du Groupe Nacon a eu lieu le 26 novembre 2019.
- Le Conseil d'administration du 4 septembre 2019 a attribué 272.533 Actions Gratuites principalement aux membres du personnel salariés et mandataires sociaux des entités qui ont récemment rejoint le Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. Les conditions de performance du plan d'actions gratuites de 2019 ont été remplies dans leur intégralité ou partiellement au 31 mars 2020 par toutes les entités du Groupe. L'attribution définitive des actions gratuites aux salariés aura lieu le 4 septembre 2020 sous condition de présence des salariés. Le chiffre de 200.285 actions (dont 185.508 actions pour le Groupe Nacon), calculé à partir de l'effectif présent au 31 mars 2020, représente donc le nombre maximum d'actions attribuables au 4 septembre 2020.

Date d'attribution du plan (CA)	31/08/2016	31/08/2017	03/09/2018	26/11/2018	04/09/2019
Date de l'Assemblée Générale	AGE 22/07/2016	AGE 21/07/2017	AGE 20/07/2018	AGE 20/07/2018	AGE 19/07/2019
Nombre d'actions gratuites initialement attribuées	155 700	153 260	230 201	19 799	272 533
Nombre d'actions définitivement attribuées	140 800	143 760	198 585	19 799	N/A
Nombre d'actions potentiellement attribuables au 31 mars 2020	-	N/A	N/A	N/A	200 285
Date d'attribution des actions gratuites	31/08/2016	31/08/2017	03/09/2018	26/11/2018	04/09/2019
Fin de la période d'acquisition	31/08/2017	31/08/2018	03/09/2019	26/11/2019	04/09/2020
Fin de la période de conservation	31/08/2019	31/08/2020	03/09/2021	26/11/2021	04/09/2022
Cours de l'action à la date d'annonce du plan	5,05	9,72	10,62	7,72	12,0
Cours de l'action à la date d'acquisition	9,79	10,52	11,8	14,9	N/A

Au 31 mars 2020, la société BIGBEN INTERACTIVE SA, a enregistré, suite à l'attribution d'actions gratuites lors de l'exercice 2019/20, les passifs supplémentaires suivants au Bilan de ses comptes sociaux :

- Constitution d'une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 272.533 actions attribuées aux salariés du Groupe, soit 545 K€,
- Provision de la contribution patronale à payer lors de la future acquisition des actions gratuites par ses propres salariés pour 17k€.

► **Note 30 - Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux**

• Rémunération du Comité de Direction

Le Comité exécutif de BIGBEN INTERACTIVE SA est désormais composé de cinq membres. Les rémunérations totales brutes versées à l'ensemble des membres du Comité de Direction de la société se sont élevées au titre de l'exercice 2019/2020 à 327 k€ contre 334 k€ en 2018/2019. Les engagements de retraite au profit des membres du Comité de Direction de la société s'élève à 31 K€ au 31 mars 2020, contre 49 K€ au 31 mars 2019.

• Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des quatre mandataires sociaux de BIGBEN INTERACTIVE SA pour la seule société BIGBEN INTERACTIVE SA est résumée ci-dessous :

**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leurs fonctions de mandataire social**

en milliers d'euros	Avantages à court terme	PIDR <sup>(1)</sup>	Paiements fondés en action	Indemnité de fin de contrat de travail	Régime spécifique de retraite complémentaire
au 31 mars 2019	349	4	22		
au 31 mars 2020	325	(20)	18		

A noter que la rémunération du Directeur Général et du Directeur Général Délégué figurent dans le tableau ci-dessus ainsi que dans les chiffres de rémunération du Comité de Direction ci-dessus.

Suite à la création de la Société Nacon et de l'apport partiel d'actifs de la branche Gaming subséquent en octobre 2019, certains membres du Comité exécutif de BIGBEN INTERACTIVE SA ont été transférés à Nacon SA et ont

*intégré le Comité exécutif de Nacon SA tandis que d'autres membres ont rejoint le Comité de direction de BIGBEN INTERACTIVE SA.*

*Dans le tableau et le narratif ci-dessus, afin de faciliter la lecture et d'éviter des distorsions avec les chiffres comparatifs de l'exercice 2018/19, aucune ventilation de la rémunération des directeurs ayant été transférés chez NACON n'a été faite entre BIGBEN INTERACTIVE SA et Nacon SA pour la quote-part de temps pendant laquelle ils avaient été présents chez BIGBEN INTERACTIVE SA en 2019/20 et en 2018/2019. L'intégralité de leur rémunération a été incorporée chez Nacon SA. Ils ont ainsi été considérés comme ayant fait partie du Comité exécutif de Nacon SA comme si celui-ci avait existé dans sa forme actuelle lors des exercices clos aux 31 mars 2020 et 2019. La même approche a été reconduite pour les nouveaux membres du Comité de direction de BIGBEN INTERACTIVE SA.*

► **Note 31 - Transactions avec des parties liées – Règlement ANC 2010.02**

Il est indiqué que jusqu'à l'introduction en bourse de sa filiale NACON SA datant du 04 mars 2020, aucune transaction avec des parties liées n'était à mentionner dans l'annexe sociale car ces dernières étaient :

- soit conclues avec des filiales détenues à 100%
- soit conclues à des conditions normales de marché
- soit considérées comme non significatives

A compter du 04 avril 2020, BIGBEN INTERACTIVE SA ne détient plus que 76,67% de sa filiale NACON SA et il est donc devenu nécessaire de détailler les transactions avec les parties liées au Groupe NACON:

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, les refacturations ci-dessous ont existé de manière effective entre certaines entités du Groupe Bigben, notamment la maison mère du Groupe Bigben, BIGBEN INTERACTIVE SA et les entités du Groupe Nacon. Ces refacturations ont été conclues à des conditions normales de marché.

Les principaux flux intra-groupe avec la société Nacon consistent ainsi en :

- une refacturation des prestations logistiques (entreposage, préparation de commandes et expéditions) fournies par l'entrepôt logistique de Lauwin Planque, détenu par BIGBEN INTERACTIVE SA, à la Société NACON SA et à ses filiales ainsi qu'à sa filiale Bigben Connected, s'établissant à 2.5% du chiffre d'affaires brut avant toute réduction de prix ou escompte, hors taxes des Produits et hors ventes digitales de jeux vidéo réalisé par NACON SA. Ces conventions ont été conclues à des conditions normales de marché et notamment la rémunération de ces prestations s'inscrit dans le cadre de pratiques comparables observées auprès de prestataires externes ;
- de manière résiduelle, l'approvisionnement
  - o en produits audio par la société BIGBEN INTERACTIVE SA auprès de certaines filiales<sup>4</sup> de Nacon qui continuent à vendre de façon accessoire d'autres produits du Groupe Bigben en sus des produits gaming de NACON ; les produits concernés Audio consistent en des enceintes bluetooth, barres de sons, etc.
  - o par la société Bigben Connected SAS auprès de ces de ces mêmes filiales en produits Mobile : les produits concernés Mobile consistent en des accessoires pour téléphone portable (câbles, coques et écrans de protection, etc.)
  - o Ces ventes représentaient pour ces filiales de distribution au 31 mars 2020 : 6,1 M€ soit 4,7% du chiffre d'affaires annuel du groupe NACON,
- une refacturation croisée mensuelle de services administratifs fournis par BIGBEN

<sup>4</sup> Préalablement à l'apport partiel d'actif d'octobre 2019 de BIGBEN INTERACTIVE au profit de NACON, les filiales BIGBEN INTERACTIVE Italia, BIGBEN INTERACTIVE Belgium, BIGBEN INTERACTIVE GmbH et Games.fr réalisaient moins de 2m€ de chiffre d'affaires sur l'Audio et le Mobile. Il a été décidé lors de l'apport partiel d'actif d'octobre 2019 de ne pas les « scinder », c'est-à-dire de ne pas créer une 2<sup>ème</sup> filiale locale pour accueillir l'activité Audio/Telco qui n'aurait pas eu la taille critique pour exploiter cette activité en stand alone. Ce chiffre d'affaires rentre dans la catégorie « Autres » du chiffre d'affaires de NACON.

INTERACTIVE SA ou NACON SA. Les conventions prévoient que la rémunération soit égale au coût supporté par la société réalisant la prestation, majoré d'une marge de 5%. Cette rémunération s'est établie pour l'exercice 2019/2020 à 23 800 € mensuels en faveur de BIGBEN INTERACTIVE SA et à 48 800 € mensuels en faveur de NACON SA (en montants compensés : à 25 000 € par mois en faveur de NACON SA),

- un loyer pour les bureaux ainsi que l'espace commun mis à disposition par BIGBEN INTERACTIVE SA à NACON SA dans ses locaux, s'établissant à 0,2 M€ par an; cette convention a été conclue dans des conditions normales de marché ;
- une convention de trésorerie a également été mise en place entre BIGBEN INTERACTIVE et NACON; cette convention prévoit la possibilité d'effectuer des opérations de trésorerie entre elles conformément à la possibilité qui leur en est donnée conformément aux dispositions de l'article L.511-7, I-3 du code monétaire et financier. Chacune des deux sociétés peut consentir des avances à l'autre moyennant l'application de taux d'intérêts conformes aux pratiques de marché observées.

► **Note 32 - Effectif moyen de la période**

<b>Personnel salarié</b>	<b>31 mars-20</b>	<b>31 mars-19</b>
Cadres	51	67
Agents de Maîtrise	15	15
Employés	76	82
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>164</b>

L'effectif moyen de BIGBEN INTERACTIVE SA a fortement diminué du fait du transfert de près d'une centaine de salariés à NACON SA lors de l'apport partiel d'actif du 31 octobre 2019 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

► **Note 33 - Convention d'intégration fiscale**

Les sociétés intégrées sont les suivantes :

<b>Sociétés</b>	<b>% détenu par la mère (au sens fiscal)</b>	<b>Date d'entrée dans le Groupe</b>	
BIGBEN INTERACTIVE S.A.	N/A	01/04/1999	Mère
Bigben Connected S.A.S. (ex-Modelabs S.A.)	100%	01/01/2012	Fille

L'ancien groupe fiscal constitué par Modelabs Group et Bigben Connected S.A.S. (ex-Modelabs SA) a rejoint le périmètre d'intégration fiscale de BIGBEN INTERACTIVE au 1<sup>er</sup> janvier 2012 en optant pour une imputation des déficits reportables sur une base élargie.

Au 31 mars 2017, la totalité du déficit fiscal du Groupe constitué de Modelabs Group et Bigben Connected a été récupérée dans l'intégration fiscale de BIGBEN INTERACTIVE, la société tête de groupe.

La société Modelabs Group est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 31 mars 2018 suite à son absorption par BIGBEN INTERACTIVE fin 2017 par transmission Universelle de Patrimoine (TUP).

A noter que la filiale Games.fr, entrée le 1<sup>er</sup> avril 1999 dans le groupe d'intégration fiscale de BIGBEN INTERACTIVE, préalablement détenue à 100% par BIGBEN INTERACTIVE SA, a été transférée à NACON SA lors de l'apport partiel d'actif de la branche Gaming de BIGBEN INTERACTIVE SA vers NACON SA du 31 octobre 2019, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> octobre 2019. Cette filiale est ensuite automatiquement sortie du groupe d'intégration fiscale de BIGBEN INTERACTIVE lorsque NACON SA est entrée en bourse le 04 mars 2020, son pourcentage de détention indirect par le Groupe BIGBEN INTERACTIVE étant devenu inférieur à 95%.

Au 31 mars 2020, aucun groupe d'intégration fiscale n'existait au sein des entités de NACON SA.

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Filiales (détenues à + de 50 %) en K€</b>										
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd – Hong-Kong	235	5.327	100%	269	269	-	9.971	32.268	438	1.362
Bigben Connected	2.977	41.029	100%	21.854	21.854	-	4.780	119.183	3.565	-
BIGBEN INTERACTIVE Espana	100	133	100%	100	0	12	-	3.238	35	-
Nacon SA	84.909	91.061	76,67%	65.614	65.614	-	23.111	49.068	1.396	-
<b>Participations (détenues entre 25 et 50 %)</b>										